

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 12 décembre 2017**

**Rapporteur :  
Monsieur Jean-Hubert  
PETILLON**

**N° 2**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 19/12/2017  
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2017  
(accusé de réception du 18/12/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Ouverture des 1/4 de crédit en investissement avant vote du budget 2018**

**Dans l'attente du vote du budget et afin de permettre la continuité du service public, il est proposé d'autoriser l'exécutif à pouvoir engager, liquider et mandater les crédits d'investissement dans la limite d'un quart des crédits de l'exercice précédent.**

\*\*\*

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que l'exécutif d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité ou de l'EPCI peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes représentant un quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent :

#### Budget principal

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
20	Immobilisations incorporelles	2 712 798,68	678 199,67
204	Subventions d'équipements	5 787 182,50	1 446 795,63
21	Immobilisations corporelles	5 518 454,19	1 379 613,55
23	Immobilisations en cours	7 393 787,59	1 848 446,90
27	Autres immobilisations financières	52 050,00	13 012,50
	<b>Total</b>	<b>21 464 272,96</b>	<b>5 366 068,24</b>

#### Budget transports urbains

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
20	Immobilisations incorporelles	114 586,00	28 646,50
21	Immobilisations corporelles	1 968 837,19	492 209,30
23	Immobilisations en cours	726 500,00	181 625,00
	<b>Total</b>	<b>2 809 923,19</b>	<b>702 480,80</b>

#### Eau

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
20	Immobilisations incorporelles	72 539,00	18 134,75
21	Immobilisations corporelles	91 000,00	22 750,00
23	Immobilisations en cours	6 689 326,13	1 672 331,53
	<b>Total</b>	<b>6 852 865,13</b>	<b>1 713 216,28</b>

#### Assainissement collectif

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
20	Immobilisations incorporelles	202 160,00	50 540,00
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	22 500,00
23	Immobilisations en cours	5 151 518,65	1 287 879,66
	<b>Total</b>	<b>5 443 678,65</b>	<b>1 360 919,66</b>

**SPANC**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
21	Immobilisations corporelles	6 830,00	1 707,50
	<b>Total</b>	<b>6 830,00</b>	<b>1 707,50</b>

**Régie eau**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	1 250,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	5 000,00
23	Immobilisations en cours	985 785,00	246 446,25
	<b>Total</b>	<b>1 010 785,00</b>	<b>252 696,25</b>

**Régie assainissement**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	6 250,00
23	Immobilisations en cours	473 000,00	118 250,00
	<b>Total</b>	<b>508 000,00</b>	<b>127 000,00</b>

**Locations bâtiments économiques**

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts 2017	1/4 des crédits
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	2 500,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	1 250,00
23	Immobilisations en cours	698 708,86	174 677,22
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	2 500,00
	<b>Total</b>	<b>723 708,86</b>	<b>180 927,22</b>